

# Les ardoisières de l'Ardenne belge

## Intérêt biologique et état des lieux des sites en surface

### Complément informatique

#### Cartes des bassins ardoisiers et fiches descriptives des sites

par Annie REMACLE

Cette publication téléchargeable complète la publication "*Les ardoisières de l'Ardenne belge. Intérêt biologique et état des lieux des sites en surface*" éditée en 2007 par la Division de la Nature et des Forêts de la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement de la Région wallonne.

Elle fournit la localisation et la description des 151 sites ardoisiers recensés au cours de l'étude sous forme de fiches dont la clé de lecture est détaillée ci-dessous. Les références relatives à ces fiches figurent dans la bibliographie à la fin de cette publication électronique. Les photos sont de l'auteur sauf indication contraire.

#### Citation recommandée:

REMACLE A., 2007. Les ardoisières de l'Ardenne belge. Intérêt biologique et état des lieux des sites en surface. Complément informatique. Région wallonne, Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement, Division de la Nature et des Forêts, Travaux n° 30, 265 p. + 8 cartes. <http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/>

## CLÉ DE LECTURE DES FICHES DESCRIPTIVES

Chaque site est désigné par un **code** composé de la lettre correspondant à la région ardoisière (de **A à H** pour les huit régions principales, **I** pour le reste de l'Ardenne), suivie d'un numéro d'ordre. Sauf exceptions, les sites sont numérotés d'ouest en est au sein de chaque région d'exploitation.

De manière générale, un "site" comprend une seule ardoisière ou fouille. Toutefois, dans quelques cas, il correspond à un ensemble d'ardoisières voisines qui, sur le terrain, constituent un seul grand site, par exemple, le Thier des Carrières à Vielsalm.

Les différentes rubriques sont expliquées ci-dessous dans l'ordre de présentation sur la fiche.

- ✓ **Dénomination ou lieu-dit et synonyme(s) éventuel(s):** le nom varie parfois d'une source à l'autre, non seulement au niveau de la graphie, ce qui est courant, mais aussi au niveau de l'appellation. La source des dénominations, sauf dans le cas peu fréquent d'une source orale, n'est volontairement pas précisée comme elle le serait dans un ouvrage historique; les noms cités proviennent des références mentionnées à la fin de la fiche ou des cartes topographiques ou encore des archives des cartes géologiques conservées au Service géologique de Belgique.

Une cause d'erreur importante découle du fait qu'une ardoisière donnée peut porter des appellations différentes selon les auteurs: certains emploient le nom du lieu-dit ou la dénomination populaire, qui peut correspondre au nom de l'ancien exploitant ou directeur, tandis que d'autres utilisent la dénomination juridique des sociétés ardoisières qui se sont parfois succédées sur un même site ou exploitaient deux sites voisins.

Des erreurs subsistent sans aucun doute dans ce travail, l'absence quasi générale de coordonnées géographiques ou de cartes précises ne permettant pas toujours une localisation exacte des sites sur base des ouvrages consultés. Les appellations incertaines sont accompagnées d'un point d'interrogation.

Pour la majorité des sites, le terme "ardoisière" est utilisé au singulier, bien que le pluriel soit parfois employé lorsque l'ardoisière possède plusieurs ouvrages souterrains distincts. On parlera par exemple de l'ardoisière Sainte-Adèle à Fays-les-Veneurs (D.12) et de l'ardoisière de Laviot à Rochehaut (C.13), mais des ardoisières de la Côte de Wilbauroche à Herbeumont (E.16).

✓ **Caractérisation du site ardoisier:** quatre informations figurent dans un cartouche placé sous la dénomination du site et ses synonymes éventuels.

- *La catégorie* tente de préciser l'activité qui s'y est déroulée. Certains sites doivent être considérés de toute évidence comme des ardoisières, où l'on a produit de l'ardoise pour la vente ou pour un usage personnel pendant un certain temps, limité parfois à quelques années. Par contre, il est bien difficile de qualifier d'ardoisière de nombreux petits sites dont une proportion importante n'a vraisemblablement fait l'objet que de travaux de reconnaissance ayant abouti au constat de la mauvaise qualité de la pierre; ces sites, qui se résument dans bien des cas à une seule galerie de faible longueur, sont désignés ici par le terme de "recherche ardoisière" ou "fouille ardoisière" (REMACLE, 2007: § 3.1.1, p. 37).

La limite entre "ardoisière" et "recherche (ou fouille) ardoisière" est souvent impossible à déterminer, du moins sans l'examen d'éventuelles archives. La longueur de la galerie, lorsqu'elle est connue, peut aider à apporter une réponse, de même que le volume du verdou.

Une autre source d'imprécision est à épingle: l'appartenance de certains "sites" à une ardoisière voisine n'est pas toujours prise en compte par méconnaissance du réseau souterrain; il peut s'agir, par exemple, d'une galerie d'exhaure ou encore d'un puits d'aéragé.

- *La présence d'un ou plusieurs verdous:* l'absence actuelle de verdou ne signifie pas qu'il n'y en a jamais eu. De nombreuses accumulations de déblais ont en effet disparu, parfois complètement, suite à leur exploitation pour l'empierrement des voiries.
- *L'existence de mur(s) et/ou de ruine(s).*
- *La pénétrabilité du réseau souterrain* (par l'homme) est mentionnée à titre indicatif. Ce paramètre, qui dépasse le cadre du présent travail, se base sur des documents, sur des informations fournies par diverses personnes (chiroptérologues notamment) ou, dans quelques cas, sur une observation personnelle. Il est souvent fort imprécis, parfois même non défini. Lorsque l'ardoisière comprend plusieurs réseaux souterrains, le développement indiqué dans le cartouche se rapporte au plus important.

Il faut souligner d'une part que la longueur pénétrable peut varier en fonction du niveau d'eau dans la galerie qui dépend notamment de la saison et d'autre part que certains sites restent accessibles aux Chiroptères, mais pas aux humains.

Le tableau ci-dessous résume les différents cas possibles pour chacune des quatre caractéristiques.

Catégorie	Verdou(s)	Mur(s)/ruine(s)	Pénétrabilité du réseau souterrain
Ardoisière	+ présence	+ présence	+++ développement > 50 m
Petite ardoisière ou recherche	- absence	- absence	++ développement de 10 à 50 m
Recherche	? incertain	? incertain	+ développement < 10 m
Recherche probable			? pénétrable, mais développement indéterminé
Recherche possible			- non pénétrable
Autres (entre autres galerie d'exhaure, puits d'aération,...)			

✓ **Localisation:** ancienne commune, nouvelle commune (indiquée entre parenthèses), planchette I.G.N. au 1:10.000 et coordonnées Lambert de la partie non souterraine, exprimées en km. Sauf exceptions, les coordonnées n'ont pas été relevées au GPS mais sur carte topographique de l'I.G.N., ce qui conduit à une certaine imprécision, en particulier pour des petits sites enclavés en milieu forestier et non accessibles par des chemins discernables sur carte I.G.N. et *in situ*. Un extrait de carte I.G.N. fournit le périmètre approximatif de chaque site (échelle non indiquée, sauf pour les sites localisés hors bassins ardoisiers).

- ✓ **Surface approximative:** la surface indiquée doit être considérée plus comme un ordre de grandeur que comme une valeur exacte.
- ✓ **Géologie:** Groupe ou Formation lithostratigraphique exploitée (REMACLE, 2007: § 1.2, p. 14-17)<sup>1</sup>, avec indication éventuelle de la source consultée.
- ✓ **Situation topographique,** avec mention du bassin hydrographique concerné.  
La dénomination des ruisseaux suit en général celle de la dernière édition de la carte topographique de l'I.G.N., qui n'est d'ailleurs pas nécessairement la plus exacte.

- ✓ **Statut de protection** éventuel du site ou d'un périmètre l'incluant:

RNA	=	réserve naturelle agréée
RND	=	réserve naturelle domaniale
CSIS	=	cavité souterraine d'intérêt scientifique
N2000	=	site inclus dans le réseau européen Natura 2000
PN	=	parc naturel
SC	=	site classé par la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles
ZN	=	zone naturelle au plan de secteur

- ✓ **Histoire du site:** seule est en général mentionnée la période d'activité présumée, ainsi que les références bibliographiques s'y rapportant, sans aucune prétention d'exhaustivité. Les ouvrages ou publications cités en fin de fiche permettront au lecteur qui le souhaite d'obtenir des informations plus précises.

- ✓ **Description:** ce paragraphe décrit les éléments constitutifs du site de façon plus ou moins détaillée selon les cas. Certaines ardoisières importantes, par exemple les ardoisières des Anciennes Carrières et du Prigeai (E.20) et celle de Linglé (E.10) à Herbeumont - Bertrix, où les vestiges sont encore nombreux, nécessiteraient un repérage précis *in situ* dans le but d'élaborer un plan et de rechercher la fonction des traces encore discernables sur le terrain; ce travail qui relève de l'histoire et de l'archéologie industrielle dépassait le cadre de cette étude.

Les informations relatives aux dimensions des accès au réseau souterrain, des ruines et des vestiges de murs sont données à titre indicatif; elles résultent le plus souvent d'une estimation et non d'une prise de mesure précise. La fonction ancienne des accès (REMACLE, 2007: § 2.1.1, p. 23-26) ne sera généralement pas précisée dans la description des sites. L'absence d'indication sur le type d'entrée (entrée simplement creusée dans la roche ou entrée dotée d'un aménagement plus ou moins important) signifie que l'entrée concernée est simplement creusée dans la roche, sans aucune consolidation, comme c'est le cas dans de nombreux petits sites.

L'année de référence indiquée à droite du sous-titre "Description" correspond à l'année de la dernière visite réalisée par l'auteur.

- ✓ **Flore:** ce paragraphe décrit de façon plus ou moins succincte la flore (Ptéridophytes et Spermatophytes) et éventuellement la végétation observée dans le site entre 2001 et 2006. Les espèces citées ont été recensées au cours de cette période; certaines peuvent avoir disparu depuis leur observation.

Les espèces notées en caractères gras font l'objet d'un court commentaire dans les paragraphes consacrés aux fougères (REMACLE, 2007: § 4.2.1.5, p. 59-66) et aux Spermatophytes (REMACLE, 2007: § 4.2.2.4, p. 77-95) du volume publié.

De plus, lorsque le site est décrit dans une fiche "Site de grand intérêt biologique" (SGIB), la référence de cette fiche est indiquée à droite du sous-titre "Flore". Cette fiche peut être consultée sur le serveur "Système d'informations sur la Biodiversité en Wallonie" (SIBW) de la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement (<http://biodiversite.wallonie.be/sites/sgib/html>).

La nomenclature scientifique adoptée suit celle de la dernière édition de la "Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions limitrophes (Ptéridophytes et Spermatophytes)" (LAMBINON *et al.*, 2004).

Les deux espèces de *Polypodium*, *P. vulgare* et *P. interjectum*, n'ont pas toujours été distinguées dans ce travail; elles étaient encore considérées comme des sous-espèces de *Polypodium vulgare* dans la

<sup>1</sup> Les informations relatives à ce paragraphe doivent être considérées avec prudence en raison de la couverture partielle de l'Ardenne par les nouvelles cartes géologiques (REMACLE, 2007: § 1.2.2, p. 16 et 3.1.3, p. 39-40).

quatrième édition de la "Nouvelle Flore" (LAMBINON *et al.*, 1992). La mention "*Polypodium vulgare* s.l." est utilisée ici lorsque les deux espèces n'ont pas été séparées, tandis que celle de "*Polypodium vulgare*" se rapporte à l'espèce actuelle.

✓ **Faune:** les groupes étudiés sont les suivants:

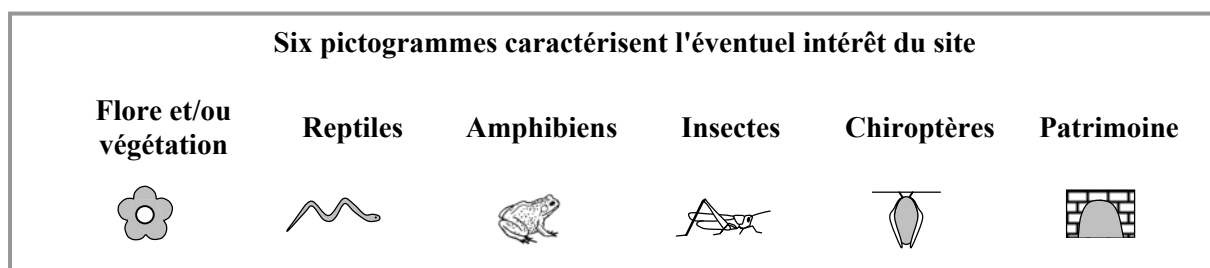
- les reptiles et amphibiens;
- les insectes: parmi ceux-ci, quelques ordres reconnus pour leur qualité de bio-indicateurs:
  - les Orthoptères (sauterelles, grillons et criquets),
  - les Lépidoptères Rhopalocères (papillons de jour),
  - les Coléoptères Carabides du genre *Cicindela* (cicindèles),
  - les Hyménoptères Apoïdes de la famille des Mégachilides. Les plantes butinées dans les ardoisières par ces abeilles solitaires ont été notées.

La faune souterraine, qui ne se limite pas aux Chiroptères mais inclut des amphibiens (salamandre principalement) et surtout divers invertébrés, n'est pas envisagée. Toutefois, l'éventuel intérêt chiroptérologique d'un site est signalé dans sa fiche descriptive par un pictogramme (voir ci-dessous) en raison du rôle primordial joué par les ardoisières qui constituent, dans certaines parties de l'Ardenne, les seules cavités souterraines existantes. On se référera à la publication de LAMOTTE (2007) qui ne concerne toutefois que les ardoisières dont le réseau souterrain bénéficie d'un statut de protection.

Dans la fiche, seules sont en général citées les espèces qui présentent un certain intérêt dans la région ardennaise.

Les références des listes rouges mentionnées dans le texte sont SAINTENOY-SIMON et coll. (2006a) pour la flore, Jacob (2007) pour les reptiles et les amphibiens, DECLEER *et al.* (2000) pour les Orthoptères et le site [http://biodiversite.wallonie.be/ecologie/especes/papillons/ISB\\_SURWAL/liste\\_rouge.html](http://biodiversite.wallonie.be/ecologie/especes/papillons/ISB_SURWAL/liste_rouge.html) (version 2005) pour les Lépidoptères Rhopalocères.

La description biologique (flore et faune) d'un site est plus ou moins longue selon son intérêt. Ainsi, les ardoisières de grand intérêt sont décrites de façon assez détaillée, au contraire des nombreuses petites fouilles intégrées dans la forêt environnante. Les données ont été en partie récoltées dans le cadre de l'inventaire des carrières de Wallonie (Convention de recherche entre la Direction de la Nature de la DGRNE et la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux). De plus, un petit nombre d'informations sont extraites de la bibliographie ou ont été transmises par des naturalistes.



✓ **Vulnérabilité du site en surface et mesures préconisées** en vue du maintien de l'intérêt biologique: ce paragraphe est complété dans la mesure où cela s'avère nécessaire.

✓ **Références:** les références indiquées ici se rapportent uniquement au site concerné ou à des espèces trouvées dans le site. Pour certains sites, souvent des fouilles de faible importance, aucune référence n'a été trouvée dans les sources consultées. C'est dans cette rubrique qu'est indiqué le nom de la (ou des) personne(s) qui a (ont) permis de les repérer.

✓ **Documents photographiques:** un nombre appréciable de fiches descriptives sont agrémentées de photographies dont la légende indique en général l'année de la prise de vue, précision qui peut s'avérer utile si l'on souhaite appréhender l'évolution des sites. Les photos ont en grande majorité été réalisées par l'auteur; dans le cas contraire, le nom du photographe figure dans la légende.

Les fiches de chaque région ardoisière sont précédées d'une carte générale sur laquelle figure le périmètre approximatif des sites inventoriés, avec indication de leur numéro d'ordre. Les sites sont en général numérotés d'ouest en est à l'intérieur d'un même bassin. L'échelle des cartes générales est variable selon les régions en raison de leur étendue plus ou moins grande.

Les onze sites dispersés en Ardenne en dehors des huit régions principales sont traités en dernier lieu. Le plan de situation joint à la fiche descriptive permet le repérage de chaque site avec une précision suffisante.

